



→ **Métropoles et développement économique :**
Une valeur sûre dans le Big Bang territorial

Mercredi 28 avril 2010, de 9h à 13h – Maison de la Chimie, Paris 7^e

Marseille, le 19 avril 2010

L'Association des CCI Métropolitaines organise mercredi 28 avril prochain, une conférence intitulée « Métropoles et développement économique : une valeur sûre dans le Big Bang territorial » à la Maison de la Chimie à Paris.

Au moment où la réforme des collectivités territoriales et le projet de réforme des CCI mettent ce sujet au centre de l'actualité, ce colloque constituera un moment d'échanges privilégiés dans la construction de l'avenir économique des territoires et la reconnaissance des métropoles françaises. Hervé NOVELLI, Secrétaire d'Etat, a été auditionné le 23 mars dernier par la Commission des Affaires Economiques sur le projet de Loi relatif au Réseau Consulaire. Ce projet fera l'objet d'une discussion devant l'Assemblée Nationale au cours de séances publiques les 27 et 28 avril prochains (après-midi).

Cette conférence réunira des personnalités nationales* et internationales, des chefs d'entreprises, des acteurs du développement économique et urbain ainsi que des élus consulaires.

Jacques Pfister, Président de la CCI Marseille Provence, membre de l'Association des CCI Métropolitaines, interviendra lors de cette rencontre.

* Messieurs Jean-Marc Ayrault, Alain Juppé et Dominique Perben ont d'ores et déjà confirmé leur présence.

→ ***Métropoles et développement économique : une valeur sûre dans le Big Bang territorial***
Mercredi 28 avril 2010 à la Maison de la Chimie – 28, rue Saint-Dominique, 75007 Paris

A propos de l'association des CCI Métropolitaines

Conscientes des défis posés aux grandes métropoles en matière de développement économique, et désireuses d'améliorer leur position dans la compétition internationale, les CCI des métropoles françaises ont créé en juin 2007 une association pour conforter leur volonté de renforcer les liens qui les unissent afin de promouvoir aux plans national, européen et international les métropoles qu'elles représentent.

L'association des CCI Métropolitaines met en exergue la nécessité de faire émerger des métropoles dotées d'attributions étendues leur permettant d'accompagner efficacement le développement et le positionnement de ces territoires en Europe. Dans le contexte de réforme du réseau consulaire, l'association défend le fait métropolitain et sa cohabitation avec une organisation régionalisée.

Les CCI membres de l'ACCIM: Bordeaux, Grand Lille, Grenoble, Lyon, Marseille Provence, Nantes Saint-Nazaire, Nice, Paris, Strasbourg et Bas Rhin, Toulouse.